



PROJET PEDAGOGIQUE

les 4 garanties
SILC



0 811 460 441
Coût d'un appel local

contact@silc.fr

www.silc.fr



Projet pédagogique

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF DE SILC	page 2
OBJECTIFS GENERAUX	page 2
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	page 3
MOYENS MIS EN ŒUVRE	page 3
HEBERGEMENT	pages 3-4
PUBLIC ACCUEILLI	page 4
ENCADREMENT	page 4
COURS	page 5
ACTIVITES	page 5
RYTHMES DE VIE	page 6
REGLES DE VIE	page 6
VOYAGE	page 6

PROJET PÉDAGOGIQUE



Fort d'une expérience depuis 1965, SILC poursuit son projet originel en adaptant ses séjours linguistiques non seulement aux besoins actuels des jeunes scolaires mais également aux demandes spécifiques des étudiants et des jeunes adultes. Cet objectif se traduit par des formules de séjours diversifiées.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF DE SILC

LA SÉCURITÉ

Notre priorité est d'assurer la sécurité des jeunes qui nous sont confiés. C'est un engagement qui nécessite le respect des points suivants :

- moyens de transport sûrs et réguliers, connus et certifiés,
- encadrement par des professeurs en exercice et des animateurs diplômés,
- réseau de partenaires étrangers expérimentés, reconnus et certifiés,
- équipements et conditions d'hébergement conformes aux normes internationales,
- accompagnement systématique des plus jeunes.

LA PÉDAGOGIE

- pédagogie éducative d'ouverture et de responsabilisation,
- la méthode SILC

LA COMMUNICATION, L'AUTONOMIE, LA SOLIDARITE

- la rencontre des autres,
- la faculté d'agir soi-même,
- le respect des autres.

LE SERVICE ET L'ASSISTANCE

Notre suivi des séjours est une partie très importante qui permet une efficacité et une qualité incomparables.

L'ECO-ATTITUDE

- éducation et sensibilisation à la compréhension de l'environnement,
- comportement en phase avec le développement durable.

OBJECTIFS GENERAUX

- permettre à chaque jeune de vivre pleinement un séjour épanouissant,
- favoriser la découverte d'un milieu différent,
- mettre en place un contexte favorisant l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation de chacun,
- permettre à chaque enfant de s'impliquer et d'intégrer la vie de groupe malgré les différences de chacun.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- permettre aux jeunes de s'investir dans l'apprentissage ou le développement d'une langue étrangère,
- permettre aux jeunes d'être acteurs de leur séjour. Les jeunes doivent pouvoir exprimer leurs choix et aussi s'investir dans la vie de groupe,
- permettre aux jeunes d'apprendre à vivre dans une autre famille ou dans un groupe dans le respect des autres et de l'environnement,
- permettre à chacun de trouver sa place et favoriser les échanges,
- permettre la pratique d'activités favorisant la découverte du milieu.

MOYENS MIS EN OEUVRE

- mise en place de cours de langues suivant les consignes SILC,
- mise en avant du respect de l'environnement dans les règles de vie,
- accompagnement des jeunes et disponibilité des encadrants,
- moments quotidiens où les jeunes sont informés des activités,
- discussion dès qu'une attitude ou parole non respectueuse est relevée.

HEBERGEMENT

Le séjour linguistique crée des **conditions d'apprentissage optimisées** : il rompt avec le quotidien scolaire, plongeant les jeunes dans les tonalités de la langue et les expressions de la vie quotidienne. La formule d'hébergement proposée est de **deux types**.

EN FAMILLE :

Découvrir, partager, comprendre, s'exprimer et donc «vivre» dans une famille d'accueil le temps d'un séjour, c'est une bonne façon de **pratiquer une langue au quotidien**.

C'est aussi la seule formule permettant d'expérimenter de l'intérieur un mode de vie différent et de découvrir, au-delà des différences, ce qui est commun aux deux cultures. Cette expérience est d'autant plus enrichissante que le **participant est volontaire** pour y prendre part.

Dès l'arrivée sur place et jusqu'au départ, l'encadrant doit :

- informer les jeunes de l'importance **d'avoir un esprit ouvert** et une adaptation renforcée,
- **questionner le jeune sur sa famille**, son environnement,
- **vérifier** que les jeunes sont bien nourris,
- accorder une **attention particulière à leur installation**,
- être **vigilant au moindre malaise** que pourrait ressentir le jeune, et dans ce cas, contacter aussitôt l'organisateur local pour organiser une visite de famille⁽¹⁾.

Au moindre problème rapporté par un jeune ou par l'organisateur local, l'encadrant doit recueillir assez de détails pour nous exposer la situation.

L'encadrant doit :

- dédramatiser en parlant des habitudes de la famille qui peuvent différer des nôtres, puis en informer l'organisateur local afin de déterminer s'il est préférable d'appeler ou de visiter la famille.
- s'assurer régulièrement que le jeune va bien ; s'il constate une dégradation de la situation, il doit envisager un changement de famille. Ne pas parler de cette solution au jeune, tant que SILC ou l'organisateur local n'en ont pas confirmé la possibilité.

(1) Nos familles d'accueil sont choisies pour leur motivation et leur capacité à communiquer. Pour plus de sécurité, nous privilégions celles qui habitent des quartiers tranquilles aux abords de grandes métropoles ou des petites villes à dimension humaine. Elles sont visitées et suivies par nos partenaires et correspondants locaux. Année après année, nous conservons celles que nos participants ont appréciées. Si une difficulté survient en cours de séjour, il faut identifier le problème et si nécessaire envisager un changement de famille. Avant d'opter pour une solution radicale, il faut cerner précisément le problème avec le jeune, consulter l'organisateur local ainsi que le bureau SILC.

EN COLLECTIF, EN COLLÈGE, HÔTEL OU RÉSIDENCE :

Certains participants auront fait le choix de la vie en collectivité. Nous leur proposons des séjours en **collège, résidence, centre de vacances ou hôtel**, tous sélectionnés selon les mêmes critères de qualité et offrant un **cadre de vie, des équipements sportifs et de loisirs** adaptés à leurs besoins. Les cours et les activités sont la plupart du temps partagés dans un **contexte international** avec des jeunes venant de pays différents, ce qui favorise la **pratique de la langue étudiée** et une **communication multiculturelle** enrichissante et formatrice.

Dans cette formule, veiller à ce que les conditions d'hébergement correspondent au descriptif de la brochure :

- en vérifiant qu'il y a le **nombre de jeunes convenus par chambre**,
- en s'assurant que chaque jeune dispose d'un **espace vital** correct et assez de **rangements**,
- en demandant aux jeunes de ranger leur chambre et de **respecter les règles de discipline** en vigueur dans le lieu d'accueil.
- En contrôlant la vie quotidienne : lever et coucher, repas, encadrement des activités, veillées, etc.

PUBLIC ACCUEILLI

Les jeunes accueillis au cours des séjours ont entre 6 et 25 ans. Les tranches d'âge sont bien établies afin d'éviter le mélange des enfants de primaires avec les lycéens, ou les mineurs avec les majeurs.

Selon l'engagement solidaire de SILC, l'accueil d'enfants en situation de handicap est possible sur certains séjours. Chaque enfant inscrit est pris en charge, suivant son handicap, par des animateurs spécialisés, qui les suivent de la préparation à la fin du séjour, en partenariat avec les parents.

ENCADREMENT

Le professeur, l'animateur ou le directeur a la charge de l'encadrement des jeunes qui lui sont confiés. Les exigences qualitatives de SILC requièrent d'être mature, expérimenté, motivé et engagé envers les jeunes.

Dans le souci d'assurer une sécurité maximum, SILC respecte les ratios d'encadrement imposés par la réglementation.

LE RATIO D'ENCADREMENT PENDANT LE SÉJOUR (ENCADRANTS FRANÇAIS ET/OU AUTOCHTONES) :

- 1 encadrant pour 15 à 20 mineurs pour les séjours en famille (principalement des professeurs), et 1 encadrant pour 12 lors des sorties et visites,
- 1 encadrant pour 12 mineurs pour les séjours en collectivité (principalement des animateurs dont un assistant sanitaire),
- 1 encadrant pour minimum 10 majeurs (18-25 ans).

L'ÂGE ET LA FORMATION DES ENCADRANTS :

SILC fait partie de l'Office (www.office.org) et suit les règles de certification AFNOR.

Nos encadrants coordinateurs sont âgés de minimum 21 ans en Europe et de 24 ans hors Europe.

Chaque encadrant est diplômé ou en cours de diplôme.

L'ENCADRANT A UN RÔLE DE RÉFÉRENT ET DOIT :

- assurer la sécurité physique, affective et morale des jeunes,
- construire une relation de confiance avec les jeunes,
- accompagner les jeunes dans la réalisation de leur séjour,
- respecter les jeunes en tant qu'individu à part entière,
- partager toutes les informations qui permettent à la collectivité de mieux fonctionner,
- participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs,
- donner l'exemple dans le respect des règles de vie et s'assurer du bon comportement des participants,
- gérer les relations avec les différents partenaires (organisateur local, animateurs locaux, professeurs),
- s'il enseigne, appliquer la méthode pédagogique SILC.

COURS (à l'exception des séjours One-to-One)

Parce qu'une langue se parle, la méthode adoptée est avant tout communicative, basée sur des exercices de compréhension qui utilisent l'interaction entre les jeunes.

La grammaire n'est pas abandonnée mais étudiée ou rappelée dans le contexte. Le but est d'enrichir le vocabulaire et d'acquérir l'aisance linguistique.

SILC A ÉTABLI UN INDICE D'INTENSITÉ D'IMMERSION LINGUISTIQUE EN FONCTION :

- du lieu du séjour,
- du nombre de cours,
- du type d'hébergement,
- de la dimension linguistique donnée aux activités.

Les périodes de transition scolaire : entrée en seconde, passage du baccalauréat, entrée dans les grandes écoles font l'objet de programmes spécifiquement conçus pour donner aux postulants les moyens de franchir avec succès ces passages un peu délicats. Pour ces programmes, les cours sont dispensés par des professeurs français et des professeurs autochtones. Ces derniers possèdent les diplômes justifiant de leur capacité à enseigner leur langue à de jeunes étrangers.

L'ENCADRANT DOIT :

- pointer l'assiduité des jeunes à chacun des cours,
- faire respecter la durée des cours prévue au contrat,
- veiller à ce que les professeurs autochtones intègrent les notions de grammaire dans l'apprentissage de la langue,
- vérifier que les jeunes sont dans un groupe de niveau leur correspondant,
- pour chaque participant, faire compléter par le professeur autochtone le document « bilan de séjour » pour ce qui est de l'évaluation du niveau de langue et de la participation aux cours,
- s'assurer du respect du Guidebook et aider les professeurs autochtones à remplir les bilans de séjour de chaque jeune.
- établir son propre bilan de séjour pour chacun

ACTIVITÉS

Les visites et les excursions complètent l'apprentissage de la langue par une découverte des principaux sites et monuments de la région. Cela leur permet de développer leur aisance linguistique en dehors du contexte plus formel des cours. Des périodes de temps libre d'une durée limitée (deux heures maximum) sont prévues.

Le temps libre se déroule toujours dans des lieux sûrs, quadrillés par l'encadrant et les déplacements s'effectuent toujours en petits groupes. A une heure donnée, les participants rejoignent le point de rendez-vous déterminé en début d'activité.

Les loisirs sont toujours encadrés dans le respect des normes exigées par le ministère de tutelle (1 adulte pour 12 jeunes – 1 adulte pour 10 jeunes à Malte ou les enfants de primaire-, AFNOR certification et le Contrat Qualité de l'OFFICE).

OUTRE L'ACCOMPAGNEMENT, L'ENCADRANT DOIT :

- vérifier avec l'organisateur local que tout a bien été préparé en amont,
- expliquer que les activités sont parties intégrantes du séjour et donc obligatoires,
- assurer la sécurité du groupe : aucun jeune sans surveillance !
- motiver les participants et intervenir lors des visites organisées, tel un guide touristique retraçant l'histoire des lieux, etc....

En dehors des soirées d'animation organisées et prévues au programme, lors des sorties du soir, l'encadrant doit s'assurer que les jeunes mineurs ont bien l'autorisation parentale pour sortir seul le soir et leur rappeler les horaires spécifiques au lieu du séjour (voir extraits des conditions particulières de vente).

Les participants majeurs peuvent sortir s'ils le souhaitent, à condition de se comporter correctement et de ne pas déranger la famille d'accueil. Aucune sortie n'est autorisée pour les séjours en hébergement collectif et pour certains séjours de famille (se reporter aux conditions particulières de vente).

RYTHMES DE VIE

EXEMPLE DE JOURNÉE

- **9h-12h** cours de langue
- **12h-13h30** repas et détente
- **13h30-17h** activités
- **17h à dîner** retour dans les familles ou temps de douche et de détente en résidence
- **Dîner** en famille ou en résidence
- **Soirée** soirée en famille ou veillée organisée par les animateurs français et/ou autochtones.

TEMPS DE JOURNÉE

- **Temps d'activités** : activités obligatoires (excursion ou activité sportive/manuelle/récréative) proposées par l'équipe d'animation française et/ou autochtone ou l'organisateur local/partenaire.
- **Temps informel** : temps au cours duquel le jeune est libre de choisir une activité proposée.
- **Temps libre** : l'encadrant reste à la disposition des jeunes.

RÈGLES DE VIE

ORGANISATION DES RÈGLES DE VIE

L'encadrant doit présenter les règles de vie qui seront appliquées pendant le séjour ainsi que les spécificités culturelles du pays.

COMMUNICATION

L'encadrant doit favoriser la communication entre les jeunes et les adultes tout au long du séjour.

VOYAGE

C'est par le voyage que démarre et s'achève la mission de l'encadrant. Il est un «accompagnateur». SILC prévoit l'utilisation quasi-exclusive de grandes compagnies aériennes, du TGV, de l'Eurostar et d'autocaristes respectant l'engagement de la FNTV (Fédération Nationale des Transports et Voyageurs).

Assuré d'un voyage sans surprise, l'encadrant n'a d'autre préoccupation que celle de l'encadrement des jeunes à l'aller, comme au retour.

Découvrez SILC sur www.silc.fr



The screenshot shows the SILC website homepage. At the top, there is a navigation bar with links for FAQ, Newsletter, Contact, Brochures, and Mon Panier. The SILC logo is prominently displayed, along with the phone number 0 811 460 441 and the text 'My SILC' with a 'Creez votre compte' link. Below the navigation bar, there are four main categories: SÉJOURS LINGUISTIQUES JUNIOR, COLONIES DE VACANCES, SÉJOURS LINGUISTIQUES ETUDIANTS & ADULTES, and VOYAGES SCOLAIRES. A search filter on the left allows users to select activity, language, destination, period, age, and accommodation. A large banner for 'COLOS EVASION' features a group of people jumping in a desert landscape. Below the banner, there are sections for 'Actualités' (with a 'Réservé' button), 'Promotions' (offering a -20% discount on a 'Séjour linguistique High School' in Washington DC), 'Garanties et sécurité' (listing various accreditation logos), 'Témoignages' (featuring a testimonial from Arnaud D.), 'Blog' (with a 'Réservé' button), 'A propos de SILC', and 'Brochures' (with a download icon). The footer contains a list of links and social media icons for Facebook, Twitter, and Google+.



- Choisissez votre séjour ou le séjour de votre enfant
- Profitez de nos offres spéciales
- Consultez nos brochures
- Abonnez-vous à notre newsletter